

## La police pluri-communale franchira-t-elle la Seine ?

Alors que la commune de Nézel doit quitter la brigade qu'elle formait avec Epône et Mézières-sur-Seine depuis 2018, ces dernières songent à étendre leur dispositif sur la rive droite.

■ KEVIN LELONG

Quelle soit déjà en place ou à l'état d'ébauche, de chaque côté de la Seine, d'Epône à Issou, il semblerait que l'idée de mutualiser les polices municipales séduit. Un dispositif plus supportable pour certaines communes que pour d'autres, à l'image de Nézel qui ne renouvelera pas son partenariat avec Epône et Mézières-sur-Seine, faute de crédits. Pour pallier ce départ, les maires des deux communes restantes prospectent sur la rive droite de la Seine. Mais chez leurs voisins, même si des réflexions intercommunales sont menées, on n'imagine pas vraiment la police traverser le fleuve. Les premières pistes verraient plutôt les associations d'Issou à Porcheville et de Gargenville à Juziers.

Cela fait maintenant trois ans, qu'à Epône et Mézières-sur-Seine la police municipale est commune. Dans la pratique, régie par convention signée par les deux collectivités

ment, déplore l'édile nézellois. Avec le changement des équilibres financiers de la communauté urbaine (sommes dues ou récupérées par les communes en fonction des compétences transférées, Ndlr) je dois rembourser 90000 euros. » Dans le même temps, la commune a vu le départ de l'agent qu'elle mettrait à disposition de la police pluri-communale.

« Tout est parti de là en fait, comme je n'avais plus de policier, que je devais recruter, mon contrat arrive à échéance et j'ai des difficultés financières, ma décision n'a pas été difficile à prendre », détaille Dominique Turpin, soulignant qu'entre les coupes de salaire de l'agent et de la participation à l'investissement du dispositif qui s'élevaient ensemble à « en moyenne à 70000 euros par an », la commune pouvait retrouver « un peu de souffle ».

En amont de ce retrait, au mois de février, le maire LR d'Epône, Guy



« Je pense qu'il pourrait être intéressant d'avoir [...] un poste rive droite, un poste rive gauche, qu'il y ait toujours une patrouille de chaque côté [...] », détaille de sa réflexion le maire de Mézières-sur-Seine, Frank Fontaine (LREM).

LA GAZETTE EN YVELINES

le 9 novembre 2017, cela signifie que les quatre agents d'Epône et les deux de Mézières-sur-Seine, recrutés dans le cadre de ce dispositif, travaillaient conjointement pour couvrir l'ensemble du territoire, sous l'autorité des deux maires. Ou plutôt des trois, puisque dès le début de l'année 2018, date des premières patrouilles intercommunales, la commune de Nézel s'était également engagée dans le dispositif, en ajoutant un policier supplémentaire dans le poste épônois.

Aujourd'hui, alors que la convention de ce trio arrive à terme à la fin du mois de mars, Nézel va finalement quitter les rangs. Dominique Turpin (SE), le maire de Nézel, a effectivement signalé dans son bulletin d'informations municipales du mois de janvier, son intention de ne pas renouveler ce partenariat.

« Ce n'est pas de gentiè de cœur que j'ai fait tout cela, ça fait suite à des difficultés de joindre les deux bouts financière-

police à « une ou plusieurs communes qui pourraient à nous ». Si celle de La Falaise a naturellement été identifiée, au vu de sa proximité, celle-ci n'a visiblement pas non plus les reins financiers pour un tel investissement.

« On en avait discuté, on a pesé le pour et le contre, mais il en est ressorti que, financièrement, c'est trop lourd pour nous, confie la maire de La Falaise, Maryse Di Bernardo (SE). Moi, déjà, j'ai un agent communal qui est parti à la retraite, je ne le remplace pas, il faut qu'on fasse des économies, on n'a pas le choix. »

Également dans le viseur de Guy Muller et Franck Fontaine, certaines communes de la rive droite que sont Gargenville, Porcheville, Juziers et Issou. « Il y a des discussions, des propositions, mais absolument rien n'est acté, prévient l'édile épônois. L'objectif c'est d'optimiser les dépenses pour que chaque commune dépense le moins. »

Cependant, du côté des communes prospectées, l'idée d'un rapprochement avec la rive gauche ne semble pas vraiment opportune. « La Seine peut constituer une barrière naturelle », estime pour sa part le maire d'Issou, Lionel Giraud (DVG). Ce dernier neclut cependant pas l'idée d'une mutualisation comme il le suggérait dans un live le 11 janvier dernier : « Il y a un accord politique global dans au moins une commune et peut-être même plusieurs. [...] Nous poursuivons clairement cet objectif pour qu'à mi-mandat, disons 2023-2024 au plus tard, ce projet voie le jour. » La Ville d'Issou, qui n'emploie actuellement qu'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) pourrait ainsi créer une police commune avec Porcheville. Le maire précise que ce projet est à l'état « embryonnaire ».

### Nézel s'en va

Malgré les contraintes géographiques, Franck Fontaine, lui, insiste sur les évolutions à venir autour du quartier de la gare. « Je pense qu'il pourrait être intéressant d'avoir de gros effectifs, avec pourquoï par Issou, Porcheville et Gargenville, un poste rive droite, un poste rive gauche, qu'il y ait toujours une patrouille de chaque côté mais ça peut nous permettre aussi d'avoir des amplitudes horaires supplémentaires », détaille de sa réflexion l'édile mézérois.

Concernant Gargenville, son maire, Yann Perron (SE), se tourne d'abord vers la commune de Juziers avec qui il mène d'ores et déjà une collaboration policière pour les contrôles de vitesse. « Nous avons partagé l'achat d'un radar qui est utilisé sur les deux communes, explique l'édile. L'objectif à terme c'est de voir comment on peut s'unir pour augmenter les effectifs afin d'alléger la présence en fin d'après-midi et en soirée. On attend le printemps pour étudier les possibilités. » ■